

GRAND CHEMIN
Société par actions simplifiée au capital de 7 500 €
Siège social : 36 boulevard Jourdan
75014 Paris
444 026 868 RCS Paris

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 27 FEVRIER 2025**

Seconde résolution – Transfert de siège et modification corrélative des statuts

L'assemblée générale décide de transférer le siège social du 36 boulevard Jourdan 75014 Paris au 20 route de Vétheuil 95510 Villers-en-Arthies à compter de ce jour.

En conséquence, l'assemblée générale décide de modifier comme suit l'article des 5 statuts :

« ARTICLE 5 : SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à : 20 route de Vétheuil 95510 Villers-en-Arthies.

Il peut être transféré en tout autre endroit en vertu d'une Décision Collective des Associés. »

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution – Délégation de pouvoirs en vue d'accomplir les formalités

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Le Président

